

O e c o n o m i a H u m a n a

Bulletin de la Chaire Économie et Humanisme

Décembre 2003

Dans ce numéro.....

- *Éditorial*
Page 1
- *Allocution de Claude Béland*
Page 3
- *Pour une société plus juste et plus humaine*
Mignelle Tall
Page 6
- *Les défis de l'agriculture biologique ou comment concilier les valeurs qui lui ont donné naissance avec les impératifs du marché*
Marie-Lou Ouellet
Page 8
- *Site Internet du mois*
Page 9
- *Appels de communications*
Pages 10 à 12
- *Offre d'emploi*
Page 13
- *Séminaires scientifiques 2003-2004*
Page 14
- *Calendrier des événements*
Page 15

Éditorial

Maxime Rondeau
Rédacteur en chef

Les développements des dernières semaines, tant en politique fédérale que provinciale, promettent une année 2004 mouvementée. Le changement de garde à Ottawa devrait entraîner des élections dans les prochains mois. Les enjeux sont nombreux. Comme on le répète depuis des semaines déjà dans l'entourage du nouveau Premier Ministre, ce sera un premier mandat pour Paul Martin que l'on sollicitera et non un quatrième pour le Parti libéral. Si le plan de communication de l'équipe de M. Martin est jusqu'à présent assez efficace, il reste à savoir ce qui différencierait son administration de celle de M. Chrétien. On sait déjà que M. Martin désire prendre des mesures diplomatiques pour se rapprocher des États-Unis. Les deux dernières années auront été, après tout, assez tendues sur le plan des relations bilatérales avec notre plus important partenaire. Ceci s'explique en partie par les incidents et les abus de langage à l'endroit de l'administration Bush, mais aussi par des dossiers beaucoup plus importants comme le bois d'œuvre, la guerre en Irak et des dossiers, bien que moins importants, mais témoignant de différences fondamentales entre le Canada et les États-Unis, comme le mariage entre couples de même sexe et la décriminalisation de la marijuana. Nonobstant ces différends, l'arrivée de M. Martin (ou le départ de M. Chrétien) est généralement perçu comme un bon signe du côté américain. Plusieurs quotidiens comme le Boston Globe parle déjà d'un rapprochement entre les deux administrations.

Ceci étant dit, il reste à voir si les appels de l'ambassadeur américain à Ottawa, Paul Cellucci, pour une augmentation des

dépenses gouvernementales canadiennes en défense seront entendus. M. Martin ayant déjà signifié son intention d'augmenter le budget pour le renouvellement des équipements des Forces armées, n'y est pas allé d'un engagement ferme et définitif. Certains commentateurs ont par ailleurs souligné à quel point le nouveau ministre des finances, M. Ralph Goodale, aurait une tâche particulièrement difficile à accomplir. Après tout, un nombre important de nouveaux ministres ont fait leur entrée au Cabinet et ils auront fort à faire pour établir un semblant de réputation avant les prochaines élections générales. Or, seuls les ministères importants (au plan financier) peuvent bénéficier de la couverture médiatique si vitale à ces ministres.

Du côté provincial, les événements des dernières semaines à Québec, mais aussi dans plusieurs régions, nous laissent croire que les mouvements syndicaux seront fort actifs durant l'hiver. Le projet de réingénierie du gouvernement Charest, malgré le recours au bâillon législatif pour faire adopter plusieurs projets de loi controversés en vitesse, ne pourra pas garder bien longtemps la cohésion sociale si les nombreux groupes touchés par ces lois ne sont pas écoutés et consultés davantage. Il est intéressant de noter, à l'inverse du cas de M. Martin, où rien de concret n'est encore entamé mais pour qui le plan de communication semble réglé au quart de tour, à quel point le plan de communication du Cabinet de M. Charest est déficient.

Pour ce qui est des projets de loi et le recours à la méthode du bâillon, le leader en Chambre de l'opposition officielle, M. André

Boisclair, aura eu raison de soulever le problème d'une telle pratique, même si son gouvernement y a eu recours par le passé. Soulevant la question de la logistique de la chose, M. Boisclair déplorait l'impossibilité de bien faire le travail en une seule et si longue séance, se prolongeant toute une nuit. Cette question, bien que pertinente, ne touche cependant qu'en superficie à un problème encore plus grand : celui de la légitimité d'un tel processus.

Bien que M. Charest soit déjà au pouvoir depuis quelques mois, quelque chose unit ce dernier à M. Martin : les attentes. D'un côté comme de l'autre, ces deux politiciens en sont à leurs premières armes en tant que chef de gouvernement et les attentes à leur endroit sont énormes. Du côté de M. Martin, elles sont le fruit de plusieurs facteurs. Le simple fait qu'il ait été porté au pouvoir dans les circonstances particulières, que tous connaissent déjà, contribue à placer à l'endroit de son gouvernement des attentes irréalistes. Il sera néanmoins intéressant de voir la stratégie électorale de M. Martin et comment il réussira à concilier un agenda se voulant à gauche et un Cabinet résolument à droite. Plus importantes encore, pour la santé démocratique du pays, seront la réaction et la performance des autres partis fédéraux. Bien que les travaux récents menés sur la réforme des institutions politiques canadiennes (auxquels participa le titulaire de la Chaire Économie et Humanisme – M. Claude Béland) touchent à d'excellents points, comme la réforme du mode de scrutin, un moyen rapide et efficace d'assurer la vigueur démocratique reste encore et toujours une alternance des partis au gouvernement. À tout le moins, une apparence de réelle compétition entre les partis est une condition de base. Les débâcles des dernières années pour le NPD, le PC et l'Alliance canadienne (ancien Reform Party) ne sont pas seulement humiliantes pour leurs

dirigeants respectifs, elles sont humiliantes pour les citoyens canadiens et pour le processus politique en général.

Du côté de M. Charest, les attentes sont aussi très grandes, mais pour des raisons fort différentes. Ayant longtemps clamé qu'il était prêt à gouverner et prendre les destinées de la province en mains, les premiers mois de son administration auront été plus ou moins convaincants. Certainement habitué à tenir un discours propre à un parti d'opposition, le message de M. Charest passe mal. Ceci étant dit et bien que les sondages récents démontrent une insatisfaction substantielle de la population à l'endroit du gouvernement, il est nécessaire de pondérer et de souligner le fait que la plupart des gouvernements fassent adopter leurs projets impopulaires en début de mandat. Que l'on trouve cette pratique cynique ou non, M. Charest dispose encore de beaucoup de temps pour rajuster son tir. Et en ce sens, il se trouve dans la même position que M. Martin. L'année 2004 sera certainement déterminante pour les deux hommes.

Ce numéro du mois de décembre présente trois textes traitant, chacun à leur manière, du changement. Dans un premier temps, nous vous présentons les notes de l'allocution du Titulaire de la Chaire Économie et Humanisme, M. Claude Béland, au colloque de novembre dernier sur les finances responsables et les monnaies sociales. Dans son allocution, M. Béland fait état de cette nécessité de revoir le partage de la richesse pour nos sociétés. De son côté Mignelle Tall, nous présente sa vision d'ensemble de cette conférence sur les finances responsables et les monnaies sociales. Finalement, Marie-Lou Ouellet nous entretient des défis qui attendent l'agriculture biologique et sa relation particulière avec les impératifs du marché.

Finance responsable et monnaies sociales

Allocution de Claude Béland

Titulaire de la Chaire Économie et Humanisme

Prononcée le 24 novembre 2003

De toute évidence, l'urgence de remettre à l'ordre du jour la nécessité d'une finance responsable et de monnaies sociales est un signe des temps.

Le signe d'un temps d'un basculement du monde où sous l'effet du grand souffle de la mondialisation, se sont enclenchées des mutations profondes dans toutes les dimensions de l'activité humaine – économiques, politiques, sociales, écologiques. S'est enclenchée une phase d'accélération de changements sans précédent dans l'histoire de l'humanité, conjugué à l'émergence de l'empire sans partage d'une économie dominante.

Le signe d'un temps aussi du basculement des valeurs dominantes où l'accumulation des richesses et la passion des marchés tiennent lieu désormais de projet collectif, malgré l'insécurité qu'il engendre pour des populations qui s'inquiètent et pour leur planète qui demande grâce !

Le signe d'un temps où l'écart entre les riches et les autres ne cesse de s'élargir. Le monde, désormais, se divise en deux camps : d'une part, une minorité de gagnants et d'autre part, une majorité de perdants.

Des perdants qui sans argent ne peuvent accéder aux marchés de la finance ou aux marchés des échanges. Des perdants pour qui la finance et les monnaies ne sont plus à leur service.

Or, puisqu'il faut remettre à l'ordre du jour la finance responsable, c'est que la finance, emportée par l'accélération des changements, serait devenue irresponsable en se dédiant prioritairement au service des plus puissants. Il en est manifestement ainsi sur les marchés financiers internationaux. Alors que se créait un marché financier global, cette internationalisation de la finance a fait naître les plus grands espoirs, et particulièrement l'espoir d'une meilleure allocation des ressources financières dans l'économie mondiale. Or, la réalité est différente : cette internationalisation a plu-

tonationaux vers les principaux pays industrialisés et les grandes entreprises multinationales. Les pays moins riches en souffrent – puisque ce sont les grandes puissances, endettées plus que jamais par leurs désirs de conquêtes sans fin, qui désormais requièrent ces financements, abandonnant ainsi les pays en voie de développement.

Alors que cette internationalisation faisait espérer une stabilité des marchés mondiaux, voilà qu'elle se traduit par une instabilité accrue, avec des crises boursières et cambiales récurrentes.

Sur le plan domestique, ce n'est guère mieux. Deux facteurs ferment la porte du financement à ce que nous avons appelé le «groupe des perdants.» D'une part, les règles normalisées par les marchés internationaux et imposées aux institutions financières, contraintes de s'approvisionner aux marchés financiers, leur enlèvent toute liberté de répondre aux besoins d'un bon nombre d'emprunteurs.

Et d'autre part, la course au rendement maximum et la cupidité tant de la part des actionnaires des institutions financières que de leur clientèle mieux nantie, referme de nouveau la porte au financement de ce groupe qu'on appelle le groupe des «perdants». Rentabilité et concurrence obligent !

En somme, on se retrouve en face de deux demandes : d'une part, la demande des promoteurs de miser sur les valeurs économiques afin d'assurer une production accrue de la richesse globale, même si on ne sait pas encore comment la partager; et d'autre part, la demande des populations de faire en sorte que la finance contribue à la réalisation d'une société plus juste et plus équitable. Autrement dit, d'un côté, ceux qui s'inquiètent du PIB (du Produit Intérieur Brut) et ceux qui s'inquiètent du BIB (du Bonheur intérieur brut !)

Pas étonnant, dès lors, de la part des humanistes de ce monde, la recherche d'alternatives.

De là, donc, l'émergence de l'alternative de l'investissement responsable. Et le rappel aux investisseurs de leur responsabilité à l'égard du développement de leur milieu, de la pauvreté, de la santé publique, de l'environnement, des jeunes et de tous ceux qui ont besoin d'aide pour assurer à chacune et à chacun une « vie pleine. »

De là, aussi, l'alternative de la finance solidaire et le rappel aux épargnants de leurs responsabilités à l'égard de ceux et celles qui n'ont pas accès au marché de la finance, malgré leurs grands besoins. Car faire justice, ce n'est pas seulement donner plus aux autres, mais c'est aussi prendre moins pour que les autres aient plus ¹. C'est une question de partage.

De là, aussi, l'alternative de la monnaie sociale. Une alternative dont le grand mérite est de démystifier la monnaie traditionnelle, trop souvent définie par ce qu'elle fait plutôt que par ce qu'elle est. La compréhension du sens de la monnaie devient plus facile, comme il a été expliqué lors de ce colloque, lorsque nous la définissons comme étant tout simplement *une convention relative à un instrument d'échange de biens et de services entre les membres d'une même collectivité*. Or, voilà que cette alternative permet à tous d'accéder à certains marchés.

Autant d'alternatives qui font appel à une bonne dose d'éducation : une éducation aux valeurs de la nécessaire solidarité afin de redresser les tendances néfastes actuelles d'une économie dominante et sans âme. Il faut que les citoyens et citoyennes prennent conscience de leurs pouvoirs. Entre autres, celui de changer les choses simplement en donnant un sens à leurs actions quotidiennes, en s'inspirant de l'éthique du bien commun au lieu de l'éthique du chacun pour soi. Le pouvoir de changer les choses en donnant un sens à leurs décisions en tant que consommateurs, en tant qu'épargnants et d'investisseurs en vue de changer les choses, sinon mondialement, au moins dans leur milieu de vie.

À n'en pas douter, l'idée fait son chemin. Car, déjà – et ce colloque fut pour moi une nouvelle révélation – ces alternatives se multiplient à un rythme fort encourageant. Ces alternatives s'incarnent dé-

sormais dans des réalisations concrètes. Elles font leur chemin parce qu'elles s'inscrivent dans un projet plus global, celui de contribuer à la renaissance d'une économie plus humaine, d'une économie comme elle a été imaginée au moment de sa naissance, une économie au service des gens.

L'idée fait son chemin puisque d'un peu partout d'ailleurs parviennent les échos de la résistance de groupes de plus en plus nombreux s'opposant à se laisser dépouiller des conquêtes sociales acquises de haute lutte et refusant de céder aux diktats des marchés. La littérature récente est fort éloquente à cet égard. Elle est source de beaucoup d'espoir !

À défaut de contrôler l'économie planétaire, nombreux sont ceux qui oeuvrent à l'établissement d'une économie dans laquelle les citoyens et citoyennes, non seulement revendiqueront et se feront entendre, mais agiront eux-mêmes. C'est dire que l'économie sociale tient sa force de l'exercice de la démocratie, puisque celle-ci invite à l'effort concerté. L'économie sociale se nourrit de la solidarité qui tisse les liens essentiels à une société unie et à une certaine cohésion sociale, à un projet commun.

Aujourd'hui, ce sont des millions de personnes qui s'inscrivent dans cette vision d'une économie plus humaine par leur appartenance à des coopératives, des mutuelles, des associations diverses, des groupes de citoyens, et autres.

Ce sont des millions de personnes qui profitent de la finance solidaire. Et aujourd'hui, dit-on, grâce aux monnaies sociales, plus de 300 millions de personnes jadis déqualifiées, ont désormais accès aux marchés des échanges.

Oui, l'idée fait son chemin. Mais, de toute évidence, le chemin à parcourir est, non seulement long, mais il est jonché de virages, d'embûches, d'ennemis. Car les forces de l'individualisme, de la cupidité, de l'envie, du pouvoir pour soi-même sont fortes. Il faut donc s'armer et se rappeler qu'on ne circule pas sur ce chemin sans se nourrir des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité. Sans se nourrir des valeurs de la démocratie et de la solidarité. Et non pas un simulacre de démocratie, mais une démocratie vivante, dynamique qui accorde vraiment des pouvoirs aux citoyens et aux citoyennes.

C'est pourquoi, comme il a été répété au cours de ce colloque, le temps est venu de solidifier les liens entre ceux qui croient à la nécessité de redresser les tendances actuelles d'un monde dominé par les valeurs économiques. Le temps est venu de partager systématiquement les expériences de chacun et de construire sur les réussites des uns et des autres. Pour tout dire, le temps est venu de mondialiser la solidarité.

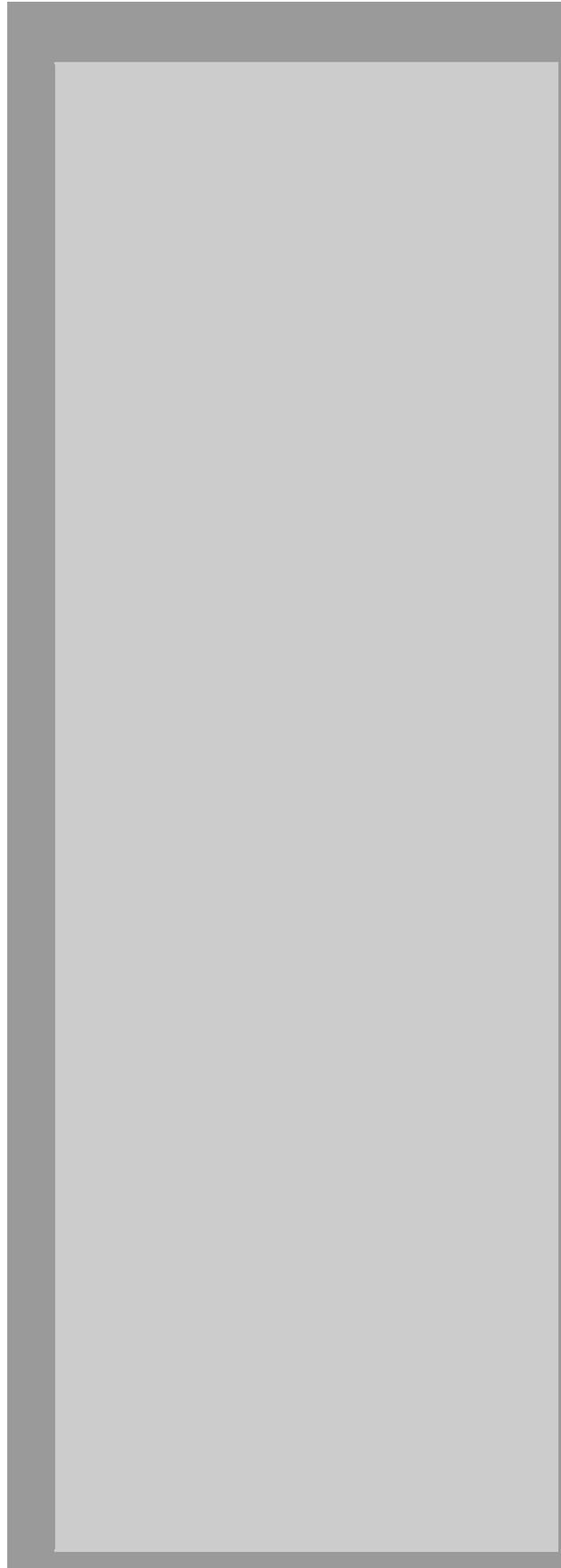
En fait, pour contrer les effets de la mondialisation, il faut rétablir l'équilibre entre les pouvoirs des marchés, de l'État et des citoyens et citoyennes. Tout comme la stabilité d'un tabouret est assurée par l'égalité de ces trois pieds, la stabilité de la société ne peut être assurée que pour l'égalité des pouvoirs entre les pouvoirs de la société civile, du politique et de l'économie ². Ainsi, si la société civile reprend ses droits, l'économie reprendra sa place.

Car l'économie, en soi, dès l'origine, a été créée par des hommes et des femmes en vue de faciliter leurs échanges de biens et de services. L'économie en soi est sociale; elle est au service de la société. C'est que bousculé par les vents de la mondialisation, elle a tellement dévié de sa finalité première, de sa raison d'être, qu'aujourd'hui, il faut la faire revivre, la remettre à sa place et lui faire jouer son vrai rôle.

C'est ce que je souhaite de tout cœur. Et si la Chaire Économie et Humanisme a pu y contribuer, un tant soit peu par la tenue de ce colloque, vous m'en voyez fort heureux.

¹W.Sachs, in wuppertal Institut, *Futuro sostenibile*, Bologne, EMI, 1997, p.33

²Hillary Clinton, *Civiliser la démocratie*, De Brouwer.



Pour une société plus juste et plus humaine...?!

Mignelle Tall

Étudiante-chercheuse, Chaire Économie et Humanisme

Qu'il est loin le temps où nous pouvions fièrement nous vanter d'appartenir à une société efficace parce que garante de profits. Loin le temps où les magnats de la finance, alors très peu soucieux des retombées sociales dictées par leurs choix « éclairés » d'investissements, pouvaient, en toute impunité, favoriser des idéaux et autres aspirations économiques au détriment de certaines jugées moins essentielles et souvent affublées de qualificatifs discriminants.

Et oui! Il semble arrivé le temps des comptes à rendre où le modèle de la prospérité économique n'est plus à même de calmer les élans d'individus désireux de voir ce modèle dominant faire place à celui de la prospérité sociale.

Le bilan en est donc dressé qu'à l'heure actuelle force est de constater qu'en matière de développement, les attentes suscitées, au Nord comme au Sud, sont loin d'avoir été comblées. En effet, il est de nos jours clairement établi que la croissance exponentielle que connurent jadis les sociétés industrielles a été identifiée comme conséquence principale de la dégradation de notre cadre de vie naturel, unique lègue tangible transmissible à notre progéniture.

Il est dès lors établi que malgré les nombreux efforts consentis, un manque accablant de résultats tangibles est pourtant à déplorer et frustration et désarroi sont devenus le lot quotidien de nombreux individus de part le monde. Les « damnés » du tiers-monde ont aujourd'hui fait place aux « exclus » de l'Occident et sur l'échéancier du développement, le Nord a dû, légitimement, revoir ses priorités dorénavant résolument axées sur le bien-être des ses citoyens.

Les prémisses d'une philosophie du long terme sont alors entrevues avec pour maître mot le concept de développement durable devenu, en ce nouveau millénaire, le fer de lance des acteurs du développement.

Face à ce triste constat, une réforme du système économique est alors pensée, précipitée par l'émergence de nouveaux mouvements sociaux ayant à cœur le devenir de l'humanité. Cette réforme, qui se veut une alternative aux modèles traditionnels tenus en grande partie pour responsables de la misère sociale dans laquelle nous évoluons, prône autant que faire se peut une « humanisation de l'économie »¹.

Et les 20, 21 et 22 novembre dernier, la Chaire Économie et Humanisme a permis, lors de la tenue d'un séminaire international sur la thématique de la Finance responsable et des Monnaies sociales, l'avancement d'un débat qui nous anime tous, de près ou de loin, et dont l'objectif serait de réfléchir à l'action des nouveaux mouvements sociaux dans les domaines financier, économique et monétaire.

Le 21 novembre dernier donc, du Pérou à la Belgique en passant bien entendu par le Québec et la France, des conférenciers de haute facture malgré des filières professionnelles à vocation diverses, sont venus nous parler de leur objectif pourtant commun : « faire de la finance autrement »!

A la question qu'est-ce que la finance solidaire (thématique centrale de cette journée là), on semble s'entendre sur le fait que cette pratique alternative tente « ...de répondre aux lacunes du système financier traditionnel et de construire une société plus juste et plus humaine ».

En France² par exemple, il nous a été expliqué que cette action s'inscrit dans le constat d'une floraison de projets sociaux (i.e. à haute plus value sociale) entreprises par des structures à vocation militantes qui, ne trouvant pas d'oreilles attentives au près des institutions financières traditionnelles soumis à un cadre opératoire très concurrentiel, se sont tournés vers ce nouveau créneau financier.

Au Québec³, en particulier, un éventail d'outils alternatifs ont été développés en vue de palier à cette exclusion de certains acteurs sociaux qu'à générer la poursuite aveugle d'un modèle capitaliste impartial selon lequel l'économie est perçue comme l'activité fondamentale de toute société, mais qui, parce que tenue d'une obligation de résultats, ne profite pas à tous ces membres.

La finance solidaire a ainsi été pressentie comme nécessaire parce que capable de permettre la démonstration, par le système traditionnel, d'une obligation de respect des valeurs, d'innovation au niveau des options et surtout d'engagement envers la société.

Les initiatives belges, en la matière, s'inscrivent dans le même ordre d'idées notamment par la mise en place d'un réseau⁴ capable de développer un lien entre épargne et solidarité. Mais, dans ce même contexte belge, il a été mentionné cependant qu'il soit regrettable de constater que même si la croissance d'investissements socialement res-

pensable est considérable, il est toutefois à déplorer que les formes de placements solidaires restent encore très marginales.

Et oui! Il y aurait, comme pour toute autre chose, ici aussi des bémols à apporter à cette alternative. Par exemple, même si nous savons que cette mobilisation partait d'un bon sentiment, il a été ressenti, à travers les présentations de certains conférenciers, qu'il demeurait néanmoins un esprit de compétition qui trahissait inéluctablement ledit élan de solidarité.

Au Pérou⁵ en effet, il semblerait que l'on soit d'avis, pour garantir la pérennité de ce phénomène, qu'il faille analyser ce phénomène, non pas à travers une perspective sectorielle mais globale.

Ainsi, pour tendre vers une solidarité du milieu de la finance face aux aspirations de cette société, il est nécessaire de procéder à une réforme de toute l'économie par l'introduction d'un facteur « C ». Élément qui exhorte à la coopération, a un usage commun des moyens de production, au partage de connaissances et des expériences et à la redistribution équitable des retombées de l'activité économique.

Les dimensions constituantes de l'économie qui seraient, selon lui, la production, la consommation, le commerce, les services, la technologie et les finances ne devraient plus être présentées comme concurrentielles (les unes par rapport aux autres) mais plutôt comme interreliées et donc ultimement profitables aux acteurs sociaux.

Avec l'introduction des principes du facteur « C » dans une économie sociale, la production deviendrait de fait « responsable », la consommation « éthique », le commerce « équitable », les services « de proximité », la technologie deviendrait « échange de savoir » et les finances « solidaires ».

A la lumière de la présentation de cet acteur, il nous est permis d'avancer ce qui suit : le concept de finance solidaire, bien que louable à bien des égards, ne répond pas forcément aux attentes de tous.

En effet, dans un contexte de société à industrialisation avancée qui semble connaître actuellement un « spleen existentiel », il est à peu près évident que certains organes centraux doivent se réajuster en adoptant des mécanismes alternatifs susceptibles de ne répondre qu'aux seules exigences de leurs concitoyens.

Parce que lorsqu'il s'agirait d'exporter cette alternative, nous serions d'avis que le même modèle, qui pourtant prône la doctrine universelle du

mieux-être, ne pourrait pas être applicable au sein de sociétés aux réalités politiques et socioéconomiques différentes.

L'un des participants, dont l'institution avait pourtant le mérite de se vouloir exportable, nous a parlé d'un projet de soutien de coopératives, exportatrices de coton, qu'ils menaient au Mali.

Cette information pourrait paraître anodine surtout lorsqu'il est admis que dans ce pays africain, cette culture a été identifiée comme moteur de développement, mais dont les conséquences environnementales sont pour le moins dramatiques et bien entendu irréversibles.

Le coton contribue en effet à l'érosion du sol africain en raison de sa structure moins stable et de sa soumission à des conditions climatiques plus rigoureuses⁶.

Aussi serait-il dommageable pour ce phénomène émergent de la finance solidaire, qu'il ne soit un jour tenu responsable des mêmes erreurs que connu le courant traditionnel.

Alors, oui il est arrivé le temps de rendre des comptes, où règne enfin le concept « d'homo socialus » mais pour que dure ce plaisir et que se multiplient des initiatives similaires à celle de la Chaire à l'ampleur du Globe, souhaitons que ce succès de l'heure ne nous fasse pas oublier et reprendre les erreurs d'antan.

¹ Jean-Paul Maréchal, *Humaniser l'Économie*, Éditions Desclée de Brouwer, 2000

² Commentaires inspirés par la présentation de Monsieur Jean Claude Detilleux de la Banque Française de Crédit Coopératif

³ Commentaires inspirés par la présentation de Monsieur Clément Guimond de la Caisse d'économie des Travailleurs du Québec

⁴ Commentaires inspirés par la présentation de Madame Alexandra Demoustiez du Réseau Financement Alternatif

⁵ Commentaires inspirés par la présentation de Monsieur Humberto Ortiz du Groupe-Réseau d'Économie Solidaire

⁶ Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) in *Causes de la dégradation des sols et approches pour la promotion d'une utilisation durable des sols*, sur http://www.gtz.de/soil-management/deutsch/download/pdf/sachstand_f.pdf

Les défis de l'agriculture biologique ou comment concilier les valeurs qui lui ont donné naissance avec les impératifs du marché

Marie-Lou Ouellet

Étudiante-chercheuse, Chaire Économie et Humanisme

Une brève histoire

Produire bio ne date pas d'hier. Entre 1920 et 1950, les publications et conférences des pionniers de l'agriculture biologique commencent à exprimer une idéologie. Les tentatives de définir l'agriculture biologique ne viendront que plus tard avec les travaux de Rudolf Steiner, Robert Rodale, Sir Albert Howard et Lady Eve Balfour et des groupes de fermiers de l'Europe, des États-Unis et d'ailleurs qui développeront leurs propres idées de l'agriculture bio, des idées fondées sur une philosophie plutôt que sur une opportunité de marché. À cette époque, s'engager dans l'agriculture biologique consiste simplement à devenir membre d'un de ces groupes et à s'opposer au système conventionnel. Les inspections étaient informelles; les codes de conduites, plutôt vagues; les liens entre producteurs et consommateurs, rapprochés. Issue d'un croisement entre un mouvement social et l'agriculture traditionnelle, l'agriculture biologique préconise entre autres la gestion holistique et l'adaptation des pratiques aux conditions locales, en favorisant des méthodes culturales, biologiques et mécaniques.

La «Soil Association» de l'Angleterre, fondée en 1946, est la première à établir des normes qu'elle publie en 1967. Sa présidente, Lady Ann Balfour, auteure de «The Living Soil» en 1943, est l'une des premières femmes à graduer avec un diplôme universitaire en agriculture. Au début de l'organisation, les fermiers s'enregistraient auprès de l'association et signaient une déclaration dans laquelle ils s'engageaient à suivre les directives. Les inspections de conformité n'ont débuté qu'au milieu des années 1970. C'est à ce moment que le premier label écologique vit le jour. Les organisations plus spécialisées, dédiées à la certification vont alors débiter leurs opérations et au cours des années 1990, les nombreuses réglementations étatiques de l'Europe, des États-Unis et d'ailleurs vont favoriser la création d'une véritable industrie de la certification. À ce jour, d'après l'organisation *Organics Standards* (août, 2003), 364 organismes répartis dans 57 pays offrent des services de certification. Le marché biologique est régi par une centaine de directives et de cahiers de charges privés et gouvernementaux, un nombre croissant de réglementations nationales, deux ensembles de directives internationales et plusieurs systèmes d'accréditation. Pour un consommateur qui parcourt les allées, cette prolifération de labels (une

trentaine sont accrédités au Québec) porte à confusion. Comment s'y retrouver ?

Les chiffres du bio

La croissance de la catégorie des produits biologiques varie selon les pays. Cette gamme de produit se situe en effet à différents stades du cycle de vie selon les régions. En Amérique du Nord, la croissance annuelle prévue se situe entre 10 et 20 % alors que la croissance nette de l'alimentation devrait être inférieure à 2 % (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Selon le même rapport, les points de vente se sont multipliés au Québec passant de quelques centaines en 2000 à plusieurs milliers en 2003.

Une étude du département de l'agriculture des États-Unis révèle quant à elle que le Canada représentera un marché potentiel de 3 milliards de dollars US en 2005 (USDA, 2002). Pour l'heure, les États-Unis fournissent 80 à 85 % de ce marché en expansion. Au surplus, une grande part de ces exportations représente un négoce en tiers, c'est-à-dire que les produits exportés vers le Canada ont eux-mêmes été importés de l'Europe par des entreprises américaines pour être réemballés et acheminés vers le Canada (Yussefi et Willer, 2003).

Concilier valeurs, principes et demande : la quadrature du cercle ?

Les défis du secteur biologique tiennent à sa philosophie même : comment peut-on réduire le déficit de l'offre sans dénaturer les fondamentaux de l'agriculture biologique ? Plusieurs questions se posent : peut-on produire à grande échelle tout en conservant les valeurs holistiques et strictement mécaniques de l'agriculture biologique ? Est-il possible d'harmoniser le système de certification et d'accréditation tout en permettant les différences locales, principe qui est à la base même de la production biologique ?

Ces questions ne sont pas faciles. D'un côté, on prétend que l'apparition des produits bio chez «M. Le Président» ne représente qu'un geste opportuniste pour s'emparer d'une niche; de l'autre, on est conscient que la marchandisation du bio s'éloigne de ses fondements mais qu'elle participe aussi à promouvoir la défense de l'environnement. Ces affirmations laissent croire que le marché du bio s'en va vers une fragmentation de l'offre adaptée à des segments de consomma-

teurs (et parfois consommateurs) particuliers. Le marché pourrait bientôt être composé des «partenaires» de l'agriculture soutenue par la communauté, un type de production certifiée qui favorise la production locale adaptée à son milieu ; les supermarchés rejoindraient quant à eux les consommateurs peu préoccupés de l'enjeu des kilomètres alimentaires (food miles issue), l'un des principes de l'agriculture biologique ; enfin, les «écologues» fréquenteraient les boutiques spécialisées.

Une chose est sûre: les producteurs et transformateurs locaux doivent rapidement profiter de l'opportunité qui se présente puisque seul 15% des produits consommés sont produits sur notre sol. Créer, transformer et mettre en marché localement permettrait de concilier valeurs, principes et croissance de la demande tout en contribuant à l'économie et au tissu social de la ruralité. Pourquoi pas une politique d'État sur l'agriculture biologique ? Une agriculture cohérente et logique ?

United States Department of Agriculture (USDA). 2002. *Canada Organics Product. Organic Food Industry Report.* USDA.GAIN Report # CA2001.

Yussefi, Minou et Helga Willer. 2003. *The World of Organic Agriculture - Statistics and Future Prospects.* IFOAM- International Federation of Organic Agriculture Movements, 128p.

Site Internet du Mois

Business in the Community

Business in the Community (BITC) est un mouvement d'entreprises qui s'engagent à améliorer leur impact sur la société. Fondé en 1982, BITC regroupe aujourd'hui plus de 700 entreprises qui proviennent principalement du Royaume Uni. Ses principaux champs d'intérêts sont la responsabilité sociale corporative, l'environnement, la diversité au travail et la communauté. Le site Internet de BITC contient une centaine d'études de cas portant sur les champs d'intérêts mentionnés précédemment. Les internautes peuvent également accéder au contenu des rapports d'une vingtaine d'entreprises. Ces rapports portent sur les droits humains, l'environnement, la communauté et l'environnement de travail. Ce site contient aussi un bulletin d'information. Enfin, on y retrouve la liste complète des membres de BITC.

www.bitc.org.uk

Appel de communication

XVIIe Congrès AISLF
5 au 9 juillet 2004, Tours (France)

**« L'INDIVIDU SOCIAL » :
autre réalité, autre sociologie ?**

CR 23 Sociologie de l'environnement et du Développement Durable

Environnement et Développement durable : pratiques individuelles et collectives

Corinne Gendron, Denis Salles et Jean-Guy Vaillancourt

L'actualité régulière des désordres et des risques écologiques, des controverses environnementales aux niveaux local et global, des politiques nationales et internationales sur l'environnement et le développement durable, souligne l'acuité des problématiques sociologiques sur l'environnement qui se sont développées ces dernières années. Dans le cadre du XVIIe Congrès de l'AISLF de Tours en 2004, le CR23 propose de mettre en discussion les avancées et les perspectives récentes de la sociologie de l'environnement dans le domaine des modes de décision et de l'action collective, et dans le domaine des pratiques sociales individuelles.

Les communications soumises serviront de base à l'organisation des sessions du CR23 lors du Congrès de Tours. Un intérêt particulier sera porté à la dimension comparaison internationale et aux travaux sur les pays en développement.

Exigences

La proposition de communication doit respecter le format suivant :

Nom, prénom et institution d'attache des auteurs (en commençant par l'auteur principal)

Coordonnées de l'auteur principal

Adresse complète

Téléphone, télécopieur et courriel

Statut des auteurs (étudiant, chercheur, professeur, intervenant du milieu, etc.)

Titre du résumé

Résumé (3000 caractères)

Dépôt conjoint de la proposition dans un autre CR AISLF : CR ?

Pour être recevable, la proposition devra être enregistrée sur le site de l'AISLF <http://www.univ.tlse2.fr/AISLF> selon la procédure proposée ou éventuellement transmise par courrier à l'AISLF (Université Toulouse Le Mirail, 5 allée A Machado , F-31058 TOULOUSE CEDEX 9)
avant le 15 Février 2004

Les consignes sur le format et la date de dépôt du texte de la communication seront communiquées aux auteurs après sélection par le CR 23
Une sélection de communications fera l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif.

Appel de communication

Colloque

Aspects controversés des innovations et
des évolutions récentes du travail et de l'emploi

12 et 13 mai 2004

Congrès de l'ACFAS, Université du Québec à Montréal

Responsables :

Paul-André Lapointe

Département des relations industrielles

Université Laval

paul-andre.lapointe@rlt.ulaval.ca

Guy Bellemare

Département de relations industrielles

Université du Québec en Outaouais

guy.bellemare@uqo.ca

Comité scientifique :

- Paul R. Bélanger, Crises et sociologie, UQAM
- Guy Bellemare, Crises et relations industrielles, UQO
- Denis Harrisson, directeur du Crises et Organisation et ressources humaines, UQAM
- Paul-André Lapointe, Crises et relations industrielles, Laval
- Frédéric Lesemann, Transpol et Crises, INRS, Société et culture.

Organisme de parrainage :

Le Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)

Conférence d'ouverture :

Pierre-Michel Menger, directeur, Centre de Sociologie du Travail et des Arts, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.

Proposition des communications:

Les propositions de communication doivent être soumises **avant le 1^{er} février 2004** et doivent respecter les règles de l'ACFAS. Les propositions seront évaluées par le Comité scientifique.

Les propositions de communication doivent être transmises à Alain Tanguay, professionnel de recherche au CRISES, au courriel suivant :

Renseignements:

alain.tanguay@rlt.ulaval.ca

Appel de communications

Congrès et colloques

La société des savoirs 72e Congrès de l'Acfas

10 au 14 mai 2004
Université du Québec à Montréal

Date limite: 12 janvier 2004
Renseignements: www.acfas.ca

Colloque de l'Association canadienne des sciences administratives (ASAC)

5 au 8 juin 2004
Université Laval, Québec

Date limite: 30 janvier 2004
Renseignements: www.centor.ulaval.ca/asac2004/

La GRH mesurée!

Congrès annuel de l'Association francophone en gestion des ressources humaines (AGRH)

1^{er} au 4 septembre 2004
Université du Québec à Montréal

Renseignements: agrh2004-esg@uqam.ca

Les enjeux du management social

18 et 19 juin 2004
Université Catholique de Lyon

Renseignements: aliu@univ-catholyon.fr

Corporate Social Responsibility: Thought and Practice

23 et 24 septembre 2004
Université de Glamorgan

Date limite: 31 mars 2004
Renseignements: CSR@glam.ac.uk

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GLOBALISATION DANS L'AGROALIMENTAIRE

Colloque international de l'Association internationale d'économie alimentaire et agro-industrielle, Société canadienne d'agroéconomie

23 et 24 août 2004
Université Laval, Québec

Date limite: 31 janvier 2004
Renseignements: jean-philippe.gervais@eac.ulaval.ca

Offre d'emploi

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES INNOVATIONS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE, LES ENTREPRISES ET LES SYNDICATS

Poste d'assistant-e aux communications

Description des tâches :

- aide à la production du rapport annuel du CRISES;
- soutien pour l'organisation de conférences et de colloques;
- recherche pour la mise à jour du site Internet;
- préparation du bulletin d'information mensuel;
- diverses autres tâches reliées à la coordination des activités du CRISES.

Exigences :

- être étudiant-e, de préférence à la maîtrise, en sciences humaines ou en sciences de la gestion;
- connaître les outils de recherche documentaire;
- avoir un intérêt pour les domaines de recherche du CRISES;
- avoir une très bonne capacité de rédaction;
- avoir de la facilité avec les différents logiciels *Microsoft*, particulièrement *Word* et *Excel*.

Poste d'assistant-e / documentaliste

Description des tâches :

- Élaborer des stratégies de recherche concernant les trois axes de recherche du CRISES;
- Effectuer des recherches (Internet, banques de données ou autres médiums) en fonction de demandes spécifiques des chercheurs;
- Établir le lancement de recherches périodiques et en faire le suivi;
- Transmettre les informations aux chercheurs;
- Se procurer les documents jugés pertinents par les chercheurs et leur transmettre;
- Indexer et classer les documents;
- Possibilité d'analyser et de faire la synthèse de l'information.

Exigences :

- Être étudiant-e, de préférence à la maîtrise, en sciences humaines ou en sciences de la gestion;
- Bonne connaissance des diverses sources d'information générales accessibles sur Internet et dans diverses banques de données;
- Maîtrise d'un environnement technologique de gestion de l'information : logiciels de recherche, formats d'emmagasinement de données, etc.
- Bonne capacité de rédaction;
- Connaissance de l'anglais (compréhension de lecture).

Condition d'emploi :

Entrée en fonction : janvier 2004

15 à 20 heures / semaine

Le salaire sera établi en fonction des normes de l'UQAM en ce qui concerne les assistant-e-s de recherche.

Date limite pour le dépôt des candidatures : 15 janvier 2004

Marche à suivre :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'un court travail scolaire et d'un relevé de notes à l'attention de Élise Desjardins à l'une des adresses suivantes : CRISES, c.p. 8888, succursale Centre-Ville, Montréal, Québec H3C 3P8, par courriel : crises@uqam.ca ou par télécopieur : (514) 987-6913.

Séminaires scientifiques 2003-2004

La Chaire Économie et Humanisme propose une série annuelle de séminaires sur la régulation.

Calendrier

9 octobre 2003

>Acteur et système au cœur de la régulation

6 novembre 2003

>L'État régulateur : désuet ou indispensable?

4 décembre 2003

>Le politique à travers ses institutions : contexte national et international

22 janvier 2004

>Régulation marchande et mondialisation

19 février 2004

>Institutions économiques internationales

18 mars 2004

>La société civile comme nouveau foyer de régulation?

15 avril 2004

>Régulation et pratiques de la société civile

Il est à noter que les dates des séminaires des mois de mai et juin ne sont pas encore déterminées.

Pour plus d'information: www.ceh.uqam.ca/pages/activites_sem.htm

Calendrier des événements

Colloque

Colloque de l'Association canadienne des sciences administratives (ASAC)

5 au 8 juin 2004

Université Laval

Renseignements: www.centor.ulaval.ca/asac2004/

Les enjeux du management social

18 et 19 juin 2004

Université Catholique de Lyon

Renseignements: aliu@univ-catholyon.fr

Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire

Colloque international de l'Association internationale d'économie alimentaire et agro-industrielle,

Société canadienne d'agroéconomie

23 et 24 août 2004

Université Laval, Québec

Renseignements: jean-philippe.gervais@eac.ulaval.ca

Congrès

La société des savoirs

72e Congrès de l'Acfas

10 au 14 mai 2004

Université du Québec à Montréal

Renseignements: www.acfas.ca

Voluntary Codes of Conduct for Multinational Corporations: Promises and Challenges

12 au 15 mai 2004, New York, May 12 - 15, 2004

Zicklin School of Business, Baruch College, The City University of New York

Renseignements: www.ICCA-corporateaccountability.org

Creating Actionable Knowledge

64e Congrès de l'Academy of Management

6 au 11 août 2004

Nouvelle-Orléans

Renseignements: www.aomonline.org

La GRH mesurée!

Congrès annuel de l'Association francophone en gestion des ressources humaines (AGRH)

1^{er} au 4 septembre 2004

Université du Québec à Montréal

Renseignements: agrh2004-esg@uqam.ca

Conférence

Michel Bourbonnière, Chef performance environnementale Hydro-Québec

Évolution des normes internationales en environnement

Organisée par l'Association québécoise de vérification environnementale

20 janvier 2004, 16 h 30

85, rue Ste-Catherine Ouest, 14^e étage

Frais d'admission : Gratuit pour les membres en règle / 10 \$ (*incluant taxes*) pour les non-membres / 5 \$ (*incluant taxes*) pour les étudiants

Renseignements: aqve@spg.qc.ca

Forum

Commerce équitable et économie sociale: le défi de construire un réseau

Organisé par l'ARUC-Économie sociale

30 janvier 2004

Centre communautaire Lucien-Borne, salle 405

100, chemin Ste-Foy, Québec

Renseignements: 514-899-9916 poste 233 / genevieve.huot@chantier.qc.ca

la chaire
**économie et
humanisme**

UQÀM ESG
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

.....
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal
Case postale 6192
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4R2

Téléphone : 514.987.3000
poste 6972#

Télécopieur : 514.987.3372

Courriel: ceh@uqam.ca

Visitez notre site Internet

www.ceh.uqam.ca

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique

ceh@uqam.ca

Bulletin de la Chaire Économie et Humanisme

Rédacteur en chef: Maxime Rondeau

Graphisme: Jenny Desrochers

Collaborateurs: Claude Béland, Marie-Lou Ouellet et Mignelle Tall

Le bulletin est publié une fois par mois par la Chaire Économie et Humanisme.
Pour soumettre un article, prière de consulter le site web www.ceh.uqam.ca.